

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-mines-d-uranium-a-l-etranger-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2015 > Nucléaire : de la mine
aux déchets, tous concernés ! > La chaîne de l'uranium > Extraction > **Les mines d'uranium à l'étranger : l'exemple du Niger**

3 mai 2013

Les mines d'uranium à l'étranger : l'exemple du Niger

Depuis l'aube du nucléaire, les arguments pour le développement de l'atome font bon chemin : « En France on n'a pas de pétrole, mais on a du nucléaire » nous disent les politiques. Pourtant, avant même la fermeture de la dernière mine d'uranium française, en 2001, l'hexagone importait déjà une grande partie de l'uranium nécessaire au fonctionnement de ses centrales, s'approvisionnant aux quatre coins du monde.

La firme Areva, géant français de l'extraction de l'uranium, est présente partout dans le monde : Kazakhstan, Canada, États-Unis, Australie, Namibie, Finlande, Gabon... Elle lorgne également vers le sous-sol de la Mongolie et du Nunavut, ce territoire du grand Nord canadien. Mais c'est au Niger qu'Areva extrait la majorité de son minerai, nourrissant depuis plus de 40 ans un néocolonialisme sans scrupules.

Le cas nigérien

Avant l'implantation de la mine à Arlit par la Cogéma (1), dans le Nord-Est du Niger, la zone était habitée par des nomades Touaregs, et constituait pour leur bétail un pâturage privilégié. Mais cette zone a été détruite et la pollution a fait fuir jusqu'à la faune sauvage. La particularité de la pollution radioactive c'est qu'elle se retrouve partout, dans l'eau, l'air, le sol...

La mine d'Arlit : une catastrophe environnementale

L'exploitation minière nécessite de grandes quantités d'eau pour transformer le minerai à l'état brut en « yellow cake », à hauteur de 8 millions de m³ par an pour 3000 tonnes d'uranium extraites. Cette consommation colossale - dans une zone désertique - a réduit de deux tiers la plus grande nappe phréatique fossile de la région. Cette ressource vitale a malheureusement aussi été contaminée par l'industrie minière. En 2005, la CRIIRAD a analysé ces eaux et conclu à une radioactivité très supérieures aux normes internationales de potabilité, fixées par l'OMS. Dans la zone urbaine d'Arlit, certaines eaux de boisson concentrent une radioactivité 10 fois supérieure à la norme de 0,1millisievert/an (2).

L'air et les sols de la région présentent aussi une radioactivité très importante, notamment à cause de la dispersion des poussières radioactives, du gaz radon issu de la mine, et de l'entreposage de tonnes de déchets radioactifs à l'air libre, depuis plus de 40 ans. L'inhalation ou l'ingestion de ces derniers peut, entre autres, provoquer des cancers mortels des poumons.

Enfin, Areva a généré des quantités incroyables de déchets, notamment de ferraille, depuis l'ouverture de la mine. Ces ferrailles sont réutilisées par les populations locales pour en faire des ustensiles de cuisine ou encore de la tuyauterie. L'entrée de ces matières très radioactives dans l'usage courant expose de façon quotidienne les populations locales, augmentant les risques de maladies liées à leur toxicité (3).

Et les droits de l'Homme dans tout ça ?

Fin décembre 2012, l'ONG Sherpa, dont l'objet est la défense des populations victimes de crises économiques s'est retirée de l'accord signé avec Areva en 2009, dénonçant « l'opération de communication » du groupe français. En effet, ce dernier s'était engagé à mettre en place un Observatoire de la santé sur les sites miniers, pourtant, « rien de concret n'a été fait » nous dit Ghamar Illatoufegh, secrétaire général de la Société civile d'Arlit. Pire, les médecins des centres médicaux mis en place par Areva ne sont pas équipés en matériel de dépistage des cancers, et les médecins qui y travaillent étant payés par le groupe, leur indépendance est fortement contestée.

Les conditions de travail dans les mines d'uranium nigériennes ont, elles aussi, souvent été dénoncées par des ONG locales et internationales. L'année dernière, les ouvriers de la mine d'Imouraren, dans le Nord du pays avaient observé une grève de sept jours, pour protester contre les horaires inhumains exigés par leur employeur : Areva. Certains travaillant jusqu'à 12h par jour et 7 jours sur 7 (4). Le service de presse d'Areva a rétorqué se rendre compte que ces conditions étaient difficiles, mais qu'il fallait tenir compte des « réalités économiques » (5).

Enfin, l'exploitation des mines d'uranium au Niger va à l'encontre de l'article 8, paragraphe 2, alinéa b de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par l'Assemblée Générale le 2 octobre 2007. « Les États mettent en place des mécanismes de prévention et de réparation efficaces visant tout acte ayant pour but ou pour effet de les déposséder de leurs terres, territoires ou ressources » (6). En effet, lors de l'octroi des concessions minières aux sociétés telle que Areva, les populations autochtones n'ont reçu aucune information, et ont été mises à l'écart de toute négociation, alors même que les zones concernées par ces exploitations d'uranium concernent une grande partie des terres ancestrales Touaregs. Cette spoliation des terres agro-pastorales constitue donc une atteinte aux droits de l'Homme.

Ces atteintes aux droits des peuples autochtones se reproduisent malheureusement dans de nombreux autres pays. Les mines des États-Unis menacent les peuples Navajos, Hopis, Sioux, Havasupais, Pueblos... Dans l'Ouest du pays, des milliers d'anciennes mines sont abandonnées sans protection et continuent de polluer l'air et les eaux sur des territoires traditionnels indiens.

En Namibie, les territoires des Boschimans sont également menacés. **En Australie**, les Aborigènes, après avoir subi les retombées d'essais nucléaires, doivent également faire face à l'invasion de leur territoire par les mines d'uranium et des projets de sites d'enfouissement de déchets. En Inde, les **Adivasis** subissent depuis des décennies les impacts sanitaires catastrophiques de l'extraction de l'uranium. Lors de l'implantation des mines, ils n'ont pas été informés de la nature du minerai qui serait extrait, ni de ses risques. Beaucoup travaillent dans les mines sans aucune protection et les boues de décantation se déversent dans les rivières où les gens se baignent et lavent leurs aliments !

- [Voir des reportages sur la contamination au Niger par les mines d'Uranium de la Cogéma-Areva](#)
- [Pour plus d'information sur les mines d'uranium australiennes](#)

Notes

- 1 - La mine d'Arlit est en fait constituée de deux mines : La Somaïr, une mine à ciel ouvert, exploitée à partir de 1968, et la Cominak, une mine souterraine exploitée à partir de 1974.
- 2 - <https://www.criirad.org/actualites/dossiers-08/niger-areva/noteniger-300108.pdf>
- 3 - https://beyondnuclear.squarespace.com/storage/dossier_uranium_mining.pdf
- 4 - <https://www.dw.de/gr%C3%A8ve-dans-une-mine-duranium-au-niger/a-15911932>
- 5 - Interview de Maxime Michaud, du service de presse du groupe Areva, réalisée par le média allemand « Deutsche Welle » le 26 avril 2012.
- 6 - <https://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/512/08/PDF/N0651208.pdf?OpenElement>